

pays des châteaux

Énergie : un laboratoire d'innovation

J eudi 28 juin, Christophe Degruelle, président du pays des Châteaux, est venu à Maves pour présenter le contrat sur la production de chaleur renouvelable signé avec l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et la Région Centre-Val de Loire le 28 novembre dernier. Le choix de cette commune s'est imposé comme un exemple d'innovation dans ce domaine. Astrid Lonqueu, maire de Maves, a rappelé les différentes étapes du processus qui a permis de renouveler le système de chauffage de la mairie, de l'école et du logement attenant, en privilégiant une énergie renouvelable : étude préalable en 2014, diagnostic, choix d'une chaudière à bois, installation d'un silo de stockage, mise en service en 2015.

Le résultat est spectaculaire : facilité d'usage et 50 % d'économie. Le coût total s'est élevé à 130.000 € HT, la commune ayant pu bénéficier de 60 % de subventions. Le président Degruelle souhaite promouvoir cette expérience à l'échelle du pays des Châteaux : « Le pays



Devant le silo à copeaux de bois, Christophe Degruelle au centre est entouré d'Astrid Lonqueu, de Mathieu Chassier et d'Éliane Genuit à gauche, de Jean-Louis Rochet, agent communal, à droite.

doit devenir un laboratoire d'innovation en termes d'économie d'énergie », a-t-il déclaré.

Éliane Genuit, vice-présidente en charge de la transition énergétique, a développé l'histoire du contrat, les modalités de candidature pour bénéficier des aides financières possibles

et les structures éligibles (collectivités, entreprises, associations).

Quant à Mathieu Chassier, « conseiller partagé en énergie » au sein du pays des Châteaux, il accompagne les projets, de la conception jusqu'à la réalisation des ins-

tallations. Il a évoqué une vingtaine de projets à l'étude dont ceux du château de Chevigny, du centre culturel Jean-Moulin, de l'école de Jòsnes et de la maison de santé de Suèvres.

Cor. NR :

Bernard Fauquembergue